

Réf: Dossier 467136

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ANGE DU FONCIER »

Siège ABIDJAN ABOBO ANADOR COCO SERVICE, Lot
71, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/11/2025, et enregistrés le 03/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANGE DU FONCIER »

Objet : AMENAGEMENT FONCIER ;
TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES;
GENIES CIVIL ;
BATIMENTS;
CONSTRUCTEUR IMMOBILIER;
TRANSACTION FONCIERE & IMMOBILIER;
TRANSPORT;
IMPORT EXPORT;
AGRICULTURE;
FOURNITURE DE MATERIEL DE TOUS GENRES. .Et
pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO ANADOR COCO SERVICE, Lot 71, Ilot 1

Dirigeant(s) M KOUASSI KOUAME HERVE (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2025-B12-06519 du 23/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°79196/GTCA/RC/2025 du 23/12/2025

